



Imprimédia : première entreprise Imprim'Vert® en Vendée



Pots d'encre usagés stockés pour être récupérés par un prestataire spécialisé

L'imprimerie génère deux types de déchets :

- **des déchets dits banals** : chutes de papier, plaques offset, films photographiques, palettes...

- **des déchets dits dangereux pour l'environnement** : encres, bains de développement, révélateurs, solvants, chiffons souillés, aérosols.

En 2005, Imprimédia, une imprimerie de 25 salariés située à Montaigu, est la première entreprise de Vendée et la dixième de la Région Pays de la Loire, à recevoir la marque Imprim'Vert®.

Une démarche environnementale affirmée

Dès 2000, à l'occasion de l'emménagement de la société dans des locaux neufs, les dirigeants réalisent un audit et réorganisent l'activité en y intégrant notamment des mesures de protection de l'environnement. La nouvelle organisation et la qualité des espaces de travail incitent le personnel à adopter rapidement des comportements appropriés à la bonne gestion des déchets (tri, nettoyage, stockage...). En 2004, Imprimédia sollicite la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée pour obtenir la marque Imprim'Vert®.

Une démarche valorisée par la marque Imprim'Vert®

Pour obtenir la marque Imprim'Vert®, Imprimédia signe une charte dans laquelle l'entreprise s'engage à :

- faire réaliser le diagnostic environnement proposé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat;
- stocker ses déchets dangereux en toute sécurité ;
- confier ses déchets à des entreprises garantissant une élimination conforme aux règles en vigueur ;
- conserver pendant au minimum 3 ans et tenir à disposition de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les justificatifs attestant de la bonne élimination de ses déchets ;
- continuer à faire traiter ses déchets par des entreprises spécialisées au terme de l'opération ;
- communiquer auprès de sa clientèle sur sa démarche environnementale.

Pour sa communication, l'entreprise peut utiliser un kit incluant une affiche, un diplôme et le droit de faire référence à la marque Imprim'Vert® sur les documents qu'elle imprime.

Maître d'ouvrage Imprimédia

Coût d'enlèvement et de traitement des déchets

5 000 € de coût de traitement déduction faite de la subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (en partie compensés par 3 000 € de gain sur la revente des papiers et plaques offset)

Aide ADEME / Région des pays de la Loire

Cofinancement de l'animation réalisée par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat

Résultats

- Valorisation et traitement optimisé des déchets
- Aucun rejet dans le réseau des eaux usées

Pour en savoir plus

• **Thierry Charliot, Imprimédia**

Tél. 02 51 48 95 95 - t.charliot@imprimedia.com



• **Cécile Daniel, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire**

Tél. 02 51 13 31 43 - cecile.daniel@cm-paysdelaloire.fr



Bacs de stockage de déchets avant traitement

Des coûts de gestion des déchets en partie compensés par les recettes de la valorisation

Les 45 tonnes de chutes de papier produites annuellement par l'entreprise, ainsi que les plaques offset usagées, se revendent pour environ 3 000 euros. Cette somme vient en déduction de celle payée pour l'enlèvement et le traitement des autres déchets : boîtes d'encre vides ou entamées, films plastiques et cartons d'emballage, chiffons souillés, solutions de mouillage, bains de développement (révélateurs et fixateurs) et solvants. Pour ces derniers, Imprimédia fait appel à quatre prestataires spécialisés. Les boîtes d'encres et les chiffons souillés sont stockés en fûts. Les bains de développement et les solvants sont déversés dans une cuve sécurisée.

Par ailleurs, Imprimédia s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de sa démarche environnementale qui se traduit par :

- une réflexion sur la réduction des quantités de déchets ;
- l'utilisation de produits de nettoyage moins agressifs pour l'environnement ;
- un projet d'investissement dans une nouvelle technologie (dite « CTP ») qui permet la gravure directe des plaques et élimine l'étape du film, et donc l'utilisation de révélateur et fixateur.

En juillet 2005, 75 professionnels, sur les 380 que compte la Région des Pays de la Loire, ont bénéficié du diagnostic environnement et 18 ont reçu la marque Imprim'Vert®.



Imprim'Vert® est une marque déposée reconnue au niveau national par la fédération de l'Imprimerie et de la communication graphique.

L'opération, lancée en septembre 2004, est réalisée avec le concours technique et financier de la Région des Pays de la Loire, de l'ADEME, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des chambres des métiers et de l'Artisanat et en collaboration avec les organisations professionnelles.

Contact

ADEME, délégation régionale des Pays de la Loire - Philippe Vincent
5, boulevard Vincent Gâche - BP 16202 - 44262 Nantes cedex 2
Tél. 02 40 35 80 23 - Fax 02 40 35 27 21 - www.ademe.fr/paysdelaloire